CONTRIBUTION N° 2026/24

cerif

Frères musulmans

De la défaite politique à la recomposition transnationale

Publiée le 3 septembre 2026

CONTRIBUTION DE

Michel FAYAD

Analyste politique et géopolitique - Sciences Po Grenoble-UGA

Illustration : générée par IA.

CONTRIBUTION CONTRIBUTION POUR LE CERIF - N° 2026/24

Publiée le 3 septembre 2026

Frères musulmans

De la défaite politique à la recomposition transnationale

Contribution rédigée par Michel FAYAD, analyste politique et géopolitique

Analyste géopolitique franco-libanais, Michel Fayad dresse le bilan des Frères musulmans quinze ans après les printemps arabes. Il distingue trois plans que l'on tend à confondre - le pouvoir politique, l'organisation et l'idée - et montre que la défaite est manifeste sur le premier, profonde sur le deuxième, mais non acquise sur le troisième. Il examine la fracture entre les pôles de Londres et d'Istanbul, l'écart entre la méthode américaine et la méthode française, et pose une hypothèse qu'il présente comme telle : celle d'une autonomisation relative des réseaux européens.

La séquence ouverte par les printemps arabes avait pu laisser croire à une ascension durable des Frères musulmans dans le monde arabe. Quinze ans plus tard, le constat est sensiblement différent. En Égypte, la répression a détruit l'essentiel de leur capacité d'action politique ouverte. En Tunisie, Ennahda a été profondément marginalisée et sa direction décapitée. En Syrie, la chute de Bachar al-Assad n'a pas débouché sur un retour de la confrérie aux responsabilités. En Jordanie, en revanche, la mouvance conserve une capacité de représentation politique, malgré l'interdiction de son appareil organisationnel.

Faut-il pour autant conclure à la disparition des Frères musulmans ? Ce serait aller trop vite. Leur puissance politique régionale s'est considérablement réduite, leur organisation s'est fragmentée et leurs dirigeants se disputent désormais la légitimité comme le contrôle des ressources. Mais leur idéologie, leurs réseaux et leurs capacités de fonctionnement clandestin n'ont pas disparu. La question qui se pose aujourd'hui est donc moins celle de leur survie que celle de leur mutation.

Une distinction essentielle : le pouvoir, l'organisation et l'idée

Pour comprendre la situation actuelle, il faut distinguer trois dimensions que l'on tend à confondre : le pouvoir politique, l'organisation et l'idée.

Sur le premier terrain, la défaite est manifeste. En Égypte, la répression engagée à partir de 2013 a pratiquement anéanti la capacité des Frères musulmans à agir ouvertement sur le plan politique. Le guide suprême Mohamed Badie est emprisonné depuis cette période, de nombreux cadres ont été incarcérés et les biens de la confrérie ont été saisis.

En Tunisie, le processus a pris une autre forme. Ennahda, qui avait constitué l'une des principales forces politiques du pays après la chute de Ben Ali, a été progressivement démantelée dans le contexte de la reprise en main du pouvoir par Kaïs Saïed. Son dirigeant historique Rached Ghannouchi a notamment été condamné, le 3 juin 2026, à la perpétuité assortie de trente années de prison dans l'affaire dite de « l'appareil secret », dans un contexte judiciaire fortement contesté.

La Syrie offre encore un autre exemple. La chute du régime Assad n'a pas profité aux Frères musulmans. Le nouveau pouvoir est issu de Hay'at Tahrir al-Cham et non de la confrérie, qui demeure marginali-

sée. Il faut d'ailleurs rappeler la trajectoire de cette organisation : HTS est issue de l'ancienne branche syrienne d'al-Qaida, connue auparavant sous le nom de Front al-Nosra, fondée en 2012 par Abou Mohammed al-Joulani, devenu aujourd'hui le président al-Charaa. La filiation idéologique avec le courant le plus radical issu de la pensée islamiste fériste passe notamment par Sayyid Qotb et par la transmission de cette pensée à Oussama Ben Laden via Mohammed Qotb, frère de Sayyid, et Abdallah Azzam.

Cela ne signifie évidemment pas que toutes les composantes de la mouvance fériste seraient assimilables à des organisations terroristes. Mais cette généalogie idéologique permet de comprendre la place historique occupée par la pensée des Frères musulmans dans la formation de différents courants de l'islamisme sunnite, y compris dans ses expressions les plus violentes.

La Jordanie montre les limites d'une lecture fondée sur la seule répression

> *Le cas jordanien invite toutefois à nuancer fortement le diagnostic.*

L'appareil des Frères musulmans y a été interdit le 23 avril 2025, mais cette décision n'a pas fait disparaître leur expression politique. Lors des élections législatives de septembre 2024, le Front de l'action islamique avait obtenu 31 sièges, réalisant son meilleur résultat depuis trente-cinq ans et devenant le premier bloc d'opposition. Le parti n'a pas été dissous : ses locaux ont été perquisitionnés, mais son activité politique s'est poursuivie.

Depuis avril 2026, il siège sous une nouvelle appellation, le « Parti de la Oumma ».

Cet exemple résume une difficulté fondamentale pour les États qui cherchent à neutraliser la confrérie : la répression d'une structure ne

suffit pas nécessairement à faire disparaître la mouvance qui l'entoure.

Le mouvement apparaît aujourd'hui, selon le diagnostic que l'on pouvait déjà retrouver dans l'analyse publiée par *The Economist* en août 2026, plus faible et plus divisé qu'il ne l'a probablement jamais été depuis les printemps arabes. Mais il dispose toujours de cadres, de réseaux et d'une doctrine. La question est donc celle de la forme que prendra sa continuité.

Londres contre Istanbul : une crise institutionnelle autant qu'une guerre de dirigeants

La fragmentation interne constitue aujourd'hui l'une des principales faiblesses de la confrérie.

La rupture entre les pôles de Londres et d'Istanbul ne peut pas être réduite à une simple rivalité personnelle. Elle correspond à une crise à la fois institutionnelle, financière et stratégique.

Le conflit remonte notamment à 2021. Ibrahim Mounir, qui dirigeait alors depuis Londres, avait entrepris de dissoudre les structures turques. Mahmoud Hussein avait contesté sa légitimité. La mort de Mounir en 2022 n'a pas permis de résoudre le différend. Salah Abdel Haq a ensuite repris la direction de la faction londonienne, tandis que le camp d'Istanbul continuait de défendre sa propre légitimité.

La conséquence est une situation particulièrement inhabituelle : deux directions, deux conseils de la Choura et deux sites revendiquent désormais l'authenticité de la confrérie. À ces deux pôles s'ajoute un troisième courant, parfois désigné comme le « Courant du changement ».

La profondeur de cette fracture se mesure surtout à son incapacité à produire une ligne stratégique commune face aux crises régionales.

La guerre de douze jours entre l'Iran et Israël, en juin 2025, en a fourni une illustration. Selon l'institut Rasanah, la fragmentation du mouvement était alors telle qu'aucune position commune n'a pu émerger : Londres affichait sa solidarité avec Téhéran, la branche syrienne refusait de prendre position et Istanbul demeurait silencieuse.

À la crise politique s'ajoute une bataille pour les ressources. Mahmoud Hussein contrôle notamment des biens, des sociétés turques et des liquidités, tandis que le courant londonien revendique une légitimité internationale avec des moyens plus limités.

Un paradoxe apparaît ici : les mécanismes qui avaient longtemps permis à la confrérie de survivre - clandestinité, discipline interne, fonctionnement en réseaux - peuvent désormais contribuer à sa fragmentation.

Washington change de registre

La politique américaine constitue un autre facteur de transformation.

Le 13 janvier 2026, le Département d'État américain a désigné la branche libanaise, al-Jamaa al-Islamiyah, comme organisation terroriste étrangère et comme terroriste mondial spécialement désigné. Le Trésor américain a parallèlement visé les branches égyptienne et jordanienne pour leur soutien matériel au Hamas, dans le cadre du décret présidentiel de novembre 2025.

Le cas libanais est particulièrement significatif. La Jamaa Islamiya dispose d'un bras armé, les Forces al-Fajr, qui ont combattu Israël aux côtés du Hezbollah depuis octobre 2023. C'est précisément cette implication armée qui explique le niveau de désignation retenu par Washington.

Les conséquences sont concrètes : gel des avoirs relevant de la juridiction américaine, interdiction des transactions et, pour une organisation classée comme terroriste étrangère, criminalisation du soutien matériel. L'effet pratique de telles mesures dépasse d'ailleurs les

seules institutions américaines, les sanctions de ce niveau entraînant des obligations de conformité et des risques pour de nombreux acteurs financiers et économiques au-delà du territoire américain.

Mais le changement le plus important est peut-être conceptuel. Washington tend désormais à considérer certaines composantes de la mouvance non plus principalement comme des acteurs politiques ou religieux, mais comme des éléments d'un réseau susceptible de contribuer au financement du terrorisme.

Cette logique a également commencé à toucher des responsables établis en Europe. Le 23 juillet 2026, le Trésor américain a ainsi désigné Mahmoud al-Abyari, dirigeant de la branche égyptienne installé au Royaume-Uni et secrétaire général du Secrétariat général de la confrérie.

Le déplacement est significatif : Washington ne s'intéresse plus seulement aux branches implantées au Moyen-Orient, mais peut également viser des responsables fréristes installés à Londres.

Il faut cependant conserver une distinction essentielle : les États-Unis ne désignent pas à ce stade la confrérie mondiale comme un bloc homogène. Les sanctions concernent certaines branches et certaines personnes.

France et États-Unis : deux diagnostics qui ne débouchent pas sur les mêmes instruments

Il serait néanmoins réducteur d'opposer un Washington déterminé à combattre les Frères musulmans à une Europe qui serait indifférente à leur développement.

La France a elle aussi durci son analyse. Le rapport intitulé *Les Frères musulmans et l'islamisme politique en France*, présenté en Conseil de défense le 21 mai 2025, témoigne de cette évolution.

Mais Paris ne retient pas la même méthode que Washington.

En mai 2026, le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez estimait dans *Le Monde* qu'une inscription des Frères musulmans comme organisation terroriste serait « impossible à mettre en œuvre et juridiquement fragile », la France privilégiant une approche au cas par cas.

La logique française s'inscrit davantage dans la lutte contre le séparatisme et l'entrisme, à travers les instruments administratifs et judiciaires disponibles : dissolutions, fermetures et gels de fonds notamment.

À l'échelle européenne, le décalage demeure.

Le 22 janvier 2026, l'Assemblée nationale française a adopté, par 157 voix contre 101, une résolution demandant l'inscription des Frères musulmans sur la liste terroriste de l'Union européenne. Mais cette résolution n'était pas contraignante et n'a pas été transformée par le gouvernement en démarche européenne.

La Commission européenne considère que l'initiative relève des États membres. La confrérie ne figure donc pas, à ce stade, sur la liste terroriste de l'Union européenne.

La différence peut être résumée simplement : Washington utilise prioritairement l'instrument antiterroriste ; Paris et Bruxelles privilégient pour l'instant les instruments de lutte contre l'entrisme et les mécanismes administratifs et judiciaires.

Il ne s'agit donc pas nécessairement d'une différence de niveau d'inquiétude, mais d'une différence de qualification juridique et de méthode.

Une organisation qui a toujours su survivre à la répression

La résilience historique des Frères musulmans constitue un élément essentiel pour comprendre la situation présente.

Fondée en 1928, la confrérie a déjà connu plusieurs phases d'élimination ou de répression extrêmement brutales. Elle a été dissoute une première fois en 1948, après l'assassinat du Premier ministre égyptien Mahmoud al-Nuqrashi, attribué à des membres de l'organisation. Son fondateur, Hassan al-Banna, fut lui-même assassiné en 1949.

Dans les années 1950, sous Gamal Abdel Nasser, la confrérie fut à nouveau brisée. Ses dirigeants furent emprisonnés et certains furent exécutés.

Pourtant, elle survécut.

Cette capacité tient précisément au fait qu'elle n'a jamais été seulement un parti politique. Elle associe une idéologie, une organisation militante, un ancrage social et éducatif et des capacités de fonctionnement clandestin. La destruction de ses cadres ne suffit donc pas nécessairement à faire disparaître les réseaux sociaux et associatifs sur lesquels repose une partie de sa continuité.

L'histoire des répressions montre même un paradoxe : l'emprisonnement peut parfois renforcer les liens internes et contribuer à maintenir une continuité souterraine.

Il faut dès lors distinguer trois formes de disparition : celle d'une direction, celle d'une organisation et celle d'une idée. Les deux premières peuvent intervenir sans que la troisième disparaisse.

Cette distinction est aujourd'hui revendiquée par certains Frères musulmans en exil eux-mêmes, qui tendent à dissocier explicitement « l'organisation » de « l'idée ».

Il serait toutefois excessif de considérer que la confrérie est simplement en train de reproduire les mêmes cycles qu'au XXe siècle. Son expérience du pouvoir entre 2011 et 2013 a constitué un choc particulier. L'échec de cette période a porté atteinte au mythe de l'efficacité politique du mouvement d'une manière que les répressions antérieures n'avaient pas nécessairement produite.

La crise actuelle présente également une combinaison inédite : fracture interne, répression dans plusieurs pays de la région et durcissement des positions occidentales interviennent simultanément.

Une transformation vers des structures davantage décentralisées constitue donc un scénario plausible. Il convient cependant de le présenter comme tel : il ne s'agit pas encore d'un fait établi.

L'Europe pourrait-elle devenir relativement plus importante ?

C'est probablement ici que se trouve le principal paradoxe de la période actuelle.

L'affaiblissement des Frères musulmans au Moyen-Orient ne signifie pas automatiquement une diminution de leur influence en France ou en Europe.

Lorsqu'un mouvement perd une grande partie de sa capacité d'action dans son espace d'origine, ses réseaux extérieurs peuvent, mécaniquement, prendre une importance relative plus grande pour sa communication, ses ressources et la préservation de sa continuité.

Il ne faut cependant pas parler d'un simple « transfert » du Moyen-Orient vers l'Europe.

Les réseaux européens de la mouvance ont précisément été construits selon des logiques d'autonomie et de décentralisation. Ils peuvent donc être difficiles à appréhender comme les composantes d'un organisme unique.

L'hypothèse est ainsi celle d'une autonomisation relative des réseaux européens, et non celle d'un déplacement organisé du centre de commandement vers l'Europe. Cette nuance est essentielle : il s'agit d'une hypothèse d'analyse, pas d'une réalité démontrée.

Elle conduit également à une autre précaution indispensable. La proximité idéologique, relationnelle ou organisationnelle avec la mouvance des Frères musulmans ne suffit pas à qualifier une personne ou une organisation de terroriste.

C'est précisément sur ce point que les approches française et américaine divergent : l'une privilégie davantage l'analyse de l'influence, de l'entrisme et des réseaux ; l'autre peut, dans certains cas, recourir à la qualification antiterroriste.

De l'extinction à la mutation

La situation actuelle ne correspond donc ni à une victoire des Frères musulmans, ni à leur disparition.

Comme force politique régionale unifiée, la confrérie est aujourd'hui beaucoup plus faible qu'au lendemain des printemps arabes. Ses divisions internes sont profondes. Son appareil a été durement frappé dans plusieurs pays. Sa capacité à parler d'une seule voix s'est considérablement réduite. Même son expérience du pouvoir a contribué à éroder le récit de réussite politique qui avait accompagné son ascension.

Mais réduire ce bilan à celui d'une disparition serait une erreur d'analyse.

L'idéologie demeure. Des cadres subsistent. Les réseaux sociaux, associatifs et militants n'ont pas tous été détruits. Des structures existent toujours, parfois sous d'autres appellations ou sous des formes plus autonomes. Et la dimension transnationale de la mouvance lui donne des capacités de continuité que ne posséderait pas une organisation strictement nationale.

La question essentielle n'est donc plus seulement de savoir si les Frères musulmans survivront, mais sous quelle forme ils se reconstitueront.

Le scénario d'une organisation plus éclatée, plus décentralisée et moins dépendante d'un centre régional unique est plausible. L'Europe pourrait, dans cette configuration, acquérir une importance relative accrue pour certains réseaux. Mais il serait prématuré de parler d'un transfert mécanique du pouvoir ou de l'influence du Moyen-Orient vers le continent européen.

> *Ce qui semble davantage se dessiner est un déplacement du centre de gravité de la mouvance.*

Les Frères musulmans sont aujourd'hui affaiblis comme force politique régionale unifiée, mais ils ne sont pas devenus insignifiants comme courant idéologique et réseau transnational. Leur trajectoire actuelle relève donc moins de l'extinction que de la mutation.

L'AUTEUR

Michel FAYAD

Analyste politique et géopolitique - Doctorant en science politique, Sciences Po Grenoble-UGA

Michel Fayad est analyste politique et géopolitique sur CNEWS et Europe 1, où il est également éditorialiste international. Ses analyses portent sur les grands enjeux de politique nationale et internationale et de géopolitique, notamment au Moyen-Orient, ainsi que sur les questions d'islamisme, de conflits, de souveraineté et de rapports de force internationaux. Il est doctorant en science politique à Sciences Po Grenoble-UGA ; son mémoire de master était consacré à la menace fondamentaliste sunnite au Liban.

Les analyses exprimées dans cette contribution n'engagent que leur auteur et ne représentent pas nécessairement la position du CERIF. Le CERIF accueille des contributions d'experts accrédités par son réseau ; il en vérifie la rigueur documentaire, non les conclusions.